Avec un taux de fréquentation en 2024 de 510 000 voyageurs, la gare de Villeneuve Loubet s'est dotée sur son parvis de nouveaux équipements, inaugurés par le ministre des Transports.

Une borne d'alerte à la gare

Un nouveau casier à vélo fermé, sécurisé et gratuit pour les utilisateurs SNCF, ZOU et ENVIBUS a été financé par la région Sud-Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Il permet également la réparation de vélos grâce à des outils mis à la disposition de chacun. « Le local à vélo dispose de 16 places », comme l'a souligné Benoît Gloumeau, directeur azuréen de SNCF gares & connexions. La borne d'appel d'urgence va améliorer la sécurité aux abords de la gare. Elle est reliée au Centre de Supervision Urbain (CSU) de la police municipale en cas de problème. Le ministre a souhaité tester le dispositif et l'essai s'est révélé efficace, un opérateur étant immédiatement disponible. Cette borne est munie d'une caméra filmant à 360°.

65 places de parking

Outre ces nouvelles acquisitions, la gare de Villeneuve Loubet représente depuis des années un exemple concret de l'intermodalité et des mobilités douces et durables. Le président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA), Jean Leonetti a présenté durant la matinée ses réalisations comme le parking d'écomobilité et de covoiturage gratuit, à la gauche de la gare de 45 places dont 2 PMR et 4 stations de charge des véhicules électriques, 1 parking moto et 11 arceaux moto/scooter, ainsi qu'un nouveau casier vélo, sécurisé et fermé . En effet, depuis ce site, nous avons accès à plus de 20 km de pistes cyclables avec une station en libre-service de vélos électriques de sociétés Pony et Lime. Il faut y ajouter un stationnement de 20 places à droite de la gare, gratuit, en zone bleue. Un arrêt de bus des lignes régionales et intercommunales complète cette intermodalité exemplaire.

Environnement et sécurité

Pour Lionnel Luca, « la gare de Villeneuve Loubet a un rôle stratégique dans le Villeneuve Loubet du XXIème siècle. Elle doit s'intégrer dans son milieu urbain ». Et pour embellir le parvis de la gare, le maire souhaite qu'il soit arboré tout le long, afin de créer une continuité avec la présence d'arbres aux abords du parking d'écomobilité. Philippe Tabarot a salué le rôle des collectivités quant à leur engagement en faveur de l'intermodalité. De plus, la sécurité dans les transports est une priorité pour le ministre : « La sécurité commence dès les abords des gares » a-t-il déclaré. Il avait, à ce sujet, déposé en tant que

sénateur une proposition de loi déposée en décembre 2023 qui avait été définitivement adoptée les 17 et 18 mars 2025.

De nouvelles compétences sécurité pour les agents SNCF

Elle vise notamment à mieux sécuriser l'offre des transports et de réprimer efficacement les délits. Les principales dispositions du texte prévoient « l'extension des missions et du périmètre d'intervention des agents de sûreté de la RATP et de la SNCF qui pourront désormais procéder à des saisies d'objets dangereux et intervenir aux abords immédiats des gares ; la pérennisation du port des caméras-piétons par les agents de contrôle, un moyen plébiscité par les agents pour diminuer les tensions en cas d'agression ; ainsi que la lutte contre l'abandon de bagages, à l'origine de perturbations importantes du trafic, en renforçant les sanctions ».

Pascal Gaymard

Étaient également présents : Véronique Borré, vice-présidente du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, représentant le président Renaud Muselier, Marie Benassayag, 1^{ère} adjointe au maire, vice-présidente du conseil départemental 06, représentant le président Charles Ange Ginésy, Aurélie Lebourgeois, directrice de cabinet du préfet des Alpes-Maritimes...

Partager:

	_				
•	Ι τ/	١71	Ħ	-	ŗ

- Facebook
- LinkedIn

Pr	rénor	n ou nom co	mplet [
Eı	mail					
	En o	continuant, v	ous acc	ceptez la po	litique de	confidentialité
	S'abo	nner à la new	sletter			